

8 MARS 2026 : UNE ÉTAPE VERS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE, ÉGALITAIRE ET JUSTE !

35
Union Locale
Fougères



Le 8 mars est une étape de lutte décisive pour construire une société réellement démocratique, une société d'égalité et de justice sociale. C'est aussi un temps fort de solidarité internationale où le mouvement social féministe doit imposer un véritable rapport de force pour faire entendre ses exigences.

Faut-il rappeler ?

Les femmes gagnent en moyenne 22 % de moins que les hommes.

En équivalent temps plein :

- 19 % de moins que les hommes dans la fonction publique hospitalière
- 12 % de moins dans la fonction publique d'État
- 7 % de moins dans la fonction publique territoriale

80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes.

80 % des personnes en situation de pauvreté tout en ayant un emploi sont des femmes.

Le passage à temps partiel après une naissance est 10 fois plus fréquent pour les mères que pour les pères.

95 % des secrétaires sont des femmes,

94 % des aides à domicile,

90 % des aides-soignantes...

tandis que 62 % des cadres du secteur privé sont des hommes.

Les femmes perçoivent une pension de retraite inférieure de 38 % à celle des hommes.



Ça suffit !

Alors, que fait la France ? Elle va à contre-courant des besoins. Le gouvernement impose un budget d'austérité profondément sexiste.

Les services publics où les femmes sont à la fois massivement salariées et principales usagères, subissent des coupes, suppressions de postes, fermetures de classes, de lits, de structures de proximité. À chaque recul du service public ce sont les femmes qui encaissent : conditions de travail dégradées, charge mentale renforcée, et l'accès aux services publics de santé, d'éducation, de la petite enfance... est de plus en plus difficile. Outre la persistance des inégalités économiques, les violences sexistes et sexuelles au travail restent nombreuses et encore trop souvent impunies. S'y ajoutent également des attaques directes contre les droits des agentes : décote salariale de 10 % en cas de congé maladie ordinaire y compris pour les femmes enceintes, projet de diminution des jours « enfant malade ». Être malade, enceinte ou assumer la parentalité devient ainsi un motif de sanction financière. Cette politique constitue une violence sociale ciblée contre les femmes déjà surreprésentées dans les emplois les plus précaires, à temps partiel imposé avec des carrières discontinues et des pensions amputées.

Mais la France a l'occasion de se rattraper : la directive européenne 2023/970 sur la transparence des rémunérations vise à « renforcer l'application du principe de l'égalité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour un même travail ou un travail de même valeur par la transparence des rémunérations et les mécanismes d'application du droit ». En transposant intégralement cette directive, la France a une occasion historique de franchir une étape pour l'égalité



Alors, exigeons une application ambitieuse de cette directive pour enfin obtenir :

- l'égalité des rémunérations et des carrières entre les genres ;
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine.

Mais exigeons aussi des mesures pour :

- la rémunération du travail domestique avec rétroactivité de la prise en compte dans le calcul des retraites
- la prise en compte spécifique de la santé des femmes au travail, dans le cadre d'un service public de qualité (accès aux soins, bien-traitance médicale, prise en compte des douleurs menstruelles et maladies gynécologiques dans l'arrêt de travail, maternités de petite taille et de proximité, remboursement des moyens de contraception et d'hygiène intime)
- la mise en place d'un congé menstruel sans jour de carence dans le privé et le public
- la lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) au travail, la prise en compte de l'impact des violences conjugales sur le travail par l'employeur et l'obligation de formation au repérage et au signalement de VSS, et la mise en place d'un service public de cellules d'écoute et d'accompagnement permettant la prise en charge de ces violences
- améliorer les droits des femmes en France et dans le monde : droit des femmes à disposer de leur corps, accès garanti à l'IVG, meilleure prise en compte de la santé des femmes, accès amélioré aux droits familiaux, loi cadre intégrale pour lutter contre les VSS, lutte contre les gouvernements qui mènent des politiques libérales et appauvrissent toujours plus les femmes...
- l'arrêt des discriminations sur les formations, qualifications et embauches
- la fin des temps partiels imposés
- une prise en charge globale de la petite enfance dans le cadre d'un service public de qualité, afin de permettre aux femmes de travailler comme elles le souhaitent, le développement des structures d'hébergement et d'accompagnement pour les femmes victimes de violences et l'augmentation des moyens qui leur sont attribués, pour un accueil digne et gratuit



Nous exigeons l'accueil immédiat et sans condition (mais dans de bonnes conditions !) de toutes les femmes (et de leurs familles) qui quittent leur pays à cause de la misère et de l'oppression, victimes de violences sexistes ou de la traite prostitutionnelle. Nous exigeons également que les multinationales françaises appliquent au sein de leurs entreprises, dans tous les pays du monde, les mêmes règles qu'en France en termes de salaires, de congés maternité et parentaux.

Au quotidien, les syndicats FSU, CGT, CNT portent cette exigence d'égalité au travail et dans toute la société pour les femmes d'ici et d'ailleurs.

Il est temps, avec les syndicats, de construire une réponse collective, globale et massive à un système qui prétend les assigner et les faire taire.

Le 8 mars ne lâchons rien et soyons nombreux·ses engagé·es dans la Grève féministe et dans les mobilisations.

Rendez-vous à Fougères le 8 mars :

- entre 11h et 16h, esplanade des chaussonnières : village féministes (stands, restauration, animations)
- à 14h, départ de la manifestation